

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Lihalo – Services de Coaching et séjour holistiques

Article 1 : Identification de l'entreprise

Lihalo, ci-après dénommée "le Prestataire"

Bergdal 15/2 1853 Strombeek-Bever

BCE: 0801.030.552

TVA: BE0801.030.552

Email : laurence.cordier@lihalo.be

Téléphone : +32(0)499575089

Article 2 : Dispositions générales

Les présentes conditions générales définissent les droits et obligations des parties dans le cadre des services proposés par le Prestataire. Elles s'appliquent à toutes les prestations de services, conformément aux dispositions du Code de droit économique belge.

Article 3 : Services proposés

3.1 Coaching

- Sessions individuelles ou collectives
- Accompagnement personnalisé
- Suivi des objectifs
- Support pédagogique

3.2 Séjour holistiques/ Ateliers (individuelle, groupes)

- Séjours organisés
- Hébergement et restauration
- Activités et ateliers
- Accompagnement professionnel

Article 4 : Prix et paiement

4.1 Prix

Les prix sont indiqués en euros, TVA comprise. Conformément à l'article VI.2 du Code de droit économique, ils sont communiqués au client avant la conclusion du contrat.

4.2 Modalités de paiement

Coaching : paiement à la séance ou sur réservation d'un programme

Séjours : acompte de 50% du montant total pour réserver la place et le restant 30 jours avant le séjour

Paiement par virement bancaire ou moyens électroniques sécurisés

Article 5 : Droit de rétractation

Conformément au Livre VI du Code de droit économique, le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter sans motif, sauf pour les prestations ayant débuté avec son accord.

Article 6 : Conditions d'annulation

6.1 Coaching/ séance

- Annulation +48h avant : remboursement intégral
- Annulation -48h avant : 50% dû
- Non-présentation : 100% dû

6.2 Retraites

- Annulation +30 jours : remboursement moins 50€ (frais administratifs)
- Annulation 15-30 jours : conservation de l'acompte
- Annulation -15 jours : 100% dû non remboursable

Article 7 : Obligations des parties

7.1 Le Prestataire s'engage à

- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation des prestations
- Respecter la confidentialité des informations transmises
- Faire preuve de professionnalisme et de bienveillance
- Adapter ses services aux besoins du Client

7.2 Le Client s'engage à

- Fournir toutes les informations nécessaires à la bonne exécution des services (santé, allergies, autres)
- Respecter les horaires convenus
- Régler les prestations selon les modalités prévues
- Adopter un comportement respectueux
- Participer aux activités prévues

Article 8 : Protection des données

Le traitement des données personnelles est soumis au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Article 9 : Propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle sont régis par le Code de droit économique belge, Livre XI. Tous les supports restent la propriété exclusive du Prestataire.

Article 10 : Responsabilité

La responsabilité du Prestataire est régie par le droit commun belge. Le Prestataire est assuré pour sa responsabilité professionnelle auprès de Hiscox .

Article 11 : Force majeure

Conformément au Code civil belge, la force majeure exonère les parties de leurs obligations.

Article 12 : Règlement des litiges

12.1 Médiation

En cas de litige, les parties tenteront de le résoudre à l'amiable. Le consommateur peut faire appel au Service de Médiation pour le Consommateur (<https://mediationconsommateur.be>).

12.2 Juridiction compétente

Seule le Canton judiciaire de Grimbergen est compétent. Le droit belge est applicable.

Signature client :

Dénomination « lu et approuvée »

Date de mise à jour : 04/02/2025

Pour toute question : laurence.cordier@lihalo.be

